

## **3690 - Abandonner des pratiques recommandables pour gagner les cœurs d'hérétiques.**

---

### **question**

J'entreprends un voyage pour me marier, s'il plaît à Allah. Ma destination abrite beaucoup d'ignorants et hérétiques. Devrais-je introduire des modifications dans mes actes et paroles afin d'éviter un conflit et de pouvoir mettre un accent particulier sur des choses plus essentielles ? Par exemple, quand je me trouve parmi des gens qui ne comprennent pas le tawhid, je préfère parler de cette question au lieu de me livrer à la défense de mes gestes dans la prière qui consistent à lever mes mains, à secouer mon doigt ou d'autres actes relevant de la Sunna ? J'espère un éclairage. Puisse Allah vous récompenser par le bien.

### **la réponse favorite**

Premièrement,

si vous êtes entrain d'appliquer des pratiques enseignées par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui), il est incorrect de votre part de nourrir le désir d'y apporter des modifications car elles sont droites et équilibrées par essence. Mais vous semblez vouloir dire à travers votre question que vous voulez vous abstenir de ces pratiques en présence de certaines personnes pour préserver des intérêts déterminés ou empêcher des dégâts précis.

Deuxièmement,

il est clair que s'occuper de l'enracinement de la croyance en l'unicité d'Allah et des aspects fondamentaux de la foi et leur enseignement dans les milieux dont vous avez parlé constitue la plus grande priorité. En effet, le tawhid est la quintessence de l'appel des messagers (d'Allah) (pse), le premier devoir de toute personne responsable, et une condition de l'agrément des actions. Si vous avez l'impression ou croyez fortement que l'application de certaines pratiques

recommandables (remuer le doigt par exemple) pourrait entraîner un malentendu, un conflit, un lynchage ou une détérioration de votre réputation ou éloigner les gens de vous, ou les empêcher de vous écouter ou détourner les interlocuteurs de choses plus importantes, il n'y a aucun mal à vous en abstenir pour tenir compte de la situation. Allah connaît votre intention et sait que vous n'avez pas abandonné le geste par négligence mais pour préserver l'intérêt de la religion. Vous en serez récompensé, s'il plaît à Allah. Puisse Allah bénir notre Prophète Muhammad.